

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-neuf novembre, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean **TOUZEAU**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Grégoric **FAUCON**, Jannick **MORA**, Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**, Josette **BELLOQ**, Jean-Noël **GOETZ**, Sylvie **JUQUIN**, Jean-Claude **FEUGAS**, Vincent **COSTE**, Eric **LEROY**, Tayeb **BARAS**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Olivier **MARTIN**, Marie-José **SALLABER**, Valdemar **CAMARINHA FÉLIX**, Maud **LEBLOIS**, Céline **BOUTE**, Nicolas **LE BIGOT**, Julie **RECHAGNEUX**, Serge **BLÛGE**, Richard **UNREIN** Mathieu **BORDENAVE**, Stéphanie **HARTUNG**, Mónica **CASANOVA**.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration à Stéphane Pérès dit Perey), Jeffrey **RUIZ** (procuration à Eric Leroy), Maférima **DIAGNE** (procuration à Josette Belloq), Claude **DAMBRINE** (procuration à Philippe Quertinmont), Keziban **YILDIZ** (procuration à Yasmina Boultam), Karima **TAJRI**, (procuration à Maud Lablois), Marouane **ACHRIT** (procuration à Jannick Mora), Gemma **DUFFAU** (procuration à Jean Touzeau), Levent **OZKAN** (procuration à Jean-Noël Goetz)

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 35

N° 2021/19.11/03

POLE VILLE DURABLE : ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL 2022 (DSIL) :
SUBVENTION - SOLLICITATION

Mónica CASANOVA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Philippe QUERTINMONT, adjoint au projet de ville, à la politique de la ville et à l'urbanisme, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Chaque année la Ville est amenée à déposer des dossiers de travaux au subventionnement de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Aucun de nos dossiers n'ayant été retenu en 2021 (Aménagement Esplanade Mitterrand, Entrée Parc du Haut Carriet, Rénovation énergétique des bâtiments, hormis une aide très réduite de 26.320 € sur ce dernier volet), la Préfecture nous annonce d'ores et déjà une enveloppe partielle d'un montant de 430.000 € en 2022. Une première part de 173.200 € étant déjà fléchée sur la rénovation énergétique des structures Hôtel de Ville et Espace Culturel (dossiers déjà déposés), une demande de 256.800 € serait formalisée sur la création d'un terrain de sport synthétique à Sayo.

Un plan de financement avait été proposé au dernier conseil municipal pour solliciter des subventions de l'Agence Nationale du Sport et du Département, laissant une part communale de 673.600 €, qui sera donc soulagée de 256.800 €, sur la configuration suivante (exprimé en € HT) :

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux	1.100.000 €	Département	240.000 €
Maîtrise d'œuvre	33.600 €	Agence Nationale Sport	220.000 €
		DSIL	256.800 €
		Ville	416.800 €
TOTAL	1.133.600 €	TOTAL	1.133.600 €

Il est proposé au conseil municipal de solliciter la subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022, en laissant une part de financement à la charge de la Ville de 35 % sur la base du plan de financement ci-dessus.

Ce dossier a été examiné en commission affaires générales du 18 novembre 2021.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu le Projet de Loi de Finances 2022 qui prévoit la reconduction annuelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) des communes et de leurs établissements publics ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la Ville a programmé la réalisation en 2022 d'un terrain de sport synthétique à Sayo, éligible aux critères de la DSIL ;

DÉCIDE

Article 1 :

de solliciter la subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022, en laissant une part de financement à la charge de la Ville de 35 %, sur la base du plan de financement suivant (exprimé en € HT) :

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux	1.100.000 €	Département	240.000 €
Maîtrise d'œuvre	33.600 €	Agence Nationale Sport	220.000 €
		DSIL	256.800 €
		Ville	416.800 €
TOTAL	1.133.600 €	TOTAL	1.133.600 €

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la formalisation de la subvention.

VOTE :

POUR :

- 29 – Groupe majoritaire « Nous, Lormont »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste »
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »

Le maire, Jean TOUZEAU :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 22 novembre 2021
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le maire,
Jean TOUZEAU